

Lyon, le 2 mai 2017

APRIL Partenaires lance AUTO PRIMO une solution d'assurance auto connectée inédite dédiée aux jeunes conducteurs

APRIL Partenaires, filiale du groupe APRIL, enrichit sa gamme auto avec AUTO PRIMO, une offre innovante et 100% digitale destinée aux jeunes conducteurs de 18 à 25 ans¹. L'offre AUTO PRIMO permet aux jeunes assurés d'adopter une conduite plus responsable et ainsi bénéficier d'une restitution de prime pouvant aller jusqu'à 30%*.

AUTO PRIMO, une offre qui valorise les jeunes conducteurs

« Nous permettons aux jeunes permis d'accéder plus facilement à leur première assurance, tout en les encourageant à une conduite responsable. Cette démarche est rassurante tant pour le jeune conducteur que pour ses parents. Cette innovation s'inscrit dans notre démarche permanente de conception d'offres adaptées à chaque profil de client. » explique Claude Guérin, Président-Directeur général d'APRIL Partenaires.

Le principe est simple et l'installation très rapide afin que le jeune conducteur puisse être en totale autonomie sans aucune intervention de son assureur ou d'un professionnel de l'automobile.

Dès la souscription de son contrat AUTO PRIMO, le jeune conducteur reçoit **un boîtier facile à brancher dans son véhicule**, qui enregistrera les données de sa conduite en temps réel. Après installation de ce boîtier connecté, il télécharge **l'application AUTO PRIMO** sur son smartphone,



cumule des points et adapte si besoin son comportement. Il opte ainsi durablement pour une conduite maîtrisée qui va lui permettre d'acquérir un maximum de points et améliorer progressivement son score. **Un sticker QR code**, collé sur le pare-brise du véhicule, permet aux passagers d'évaluer la conduite du jeune conducteur et lui attribuer des points supplémentaires. Pour rester au plus près de ce public ultra-connecté et répondre à ses différentes interrogations, les conseillers d'APRIL Partenaires sont joignables pour ses assurés du lundi au vendredi au 0800 868 020 et sur la page Facebook AUTO PRIMO by APRIL.

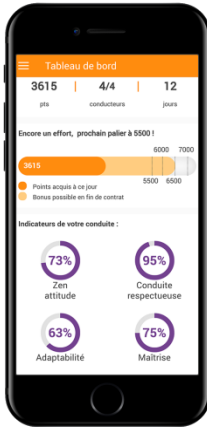
Grâce à une technologie de pointe qui analyse près de 200 données de conduite contextualisées, cette application, conçue en partenariat avec la startup lyonnaise Aviomex spécialisée dans les techniques prédictives - devient alors un véritable assistant personnel du jeune conducteur et mesure avec précision la conduite de l'assuré, sur la base de 4 axes spécifiques :

- **La « zen attitude »** récompense les comportements les moins agressifs (accélérations maîtrisées en ville) ;
- **La « conduite respectueuse »** évalue la capacité du jeune conducteur à respecter le code de la route et les autres conducteurs ;
- **La « maîtrise de la conduite »** souligne l'appréciation du conducteur à connaître ses limites et celles de son véhicule en conduisant avec régularité et en anticipant les dangers ;

¹ Jeunes conducteurs : 18 à 25 ans, ayant leur permis voiture depuis moins de 2 ans et non sinistrés

- L'« **adaptabilité** » valide la capacité du jeune conducteur à adapter naturellement sa conduite en fonction de son environnement (météo difficile ...).

Plus ces jeunes conducteurs respectent ces 4 axes, plus ils cumulent de points : à l'échéance de leur contrat, ce « score » leur permet de bénéficier d'un remboursement de leur prime d'assurance jusqu'à 30% du montant TTC de la prime².



Une offre 100% digitale, innovante et ludique

Entièrement digitale, l'offre Auto Primo d'APRIL Partenaires met à disposition des jeunes assurés une application dédiée pour avoir un suivi détaillé de leur conduite et de son score pour connaître le montant de leur remboursement potentiel et adapter si nécessaire leur comportement de conduite.

Découvrez la vidéo de démonstration en cliquant [ici](#)

A propos d'APRIL Partenaires

APRIL Partenaires, courtier grossiste multi-spécialistes de niches basé à Fougères en Ile-et-Vilaine, compte aujourd'hui une équipe de 140 collaborateurs et plus de 6 000 courtiers partenaires partout en France. Fort de plus de 25 ans d'expérience, APRIL Partenaires conçoit, gère et commercialise des produits d'assurance dommages pour les risques particuliers, professionnels et premium : risques auto bonussés, aggravés et spécifiques et RC Décennale.

À propos du groupe APRIL

Créé en 1988, APRIL est un groupe international de services en assurance implanté dans 31 pays en Europe, en Amérique, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, et le leader des courtiers grossistes en France. Coté sur Euronext Paris (Compartiment B), le groupe a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 861,2 millions d'euros. Ses 3 800 collaborateurs conçoivent, gèrent et distribuent des solutions spécialisées d'assurance (santé-prévoyance, dommage, mobilité et protection juridique) ainsi que des prestations d'assistance pour les particuliers, les professionnels et les entreprises, en portant l'ambition d'APRIL : rendre l'assurance plus simple et plus accessible à tous. Animé par une forte culture entrepreneuriale, le groupe entend proposer à ses clients une expérience de l'assurance plus facile à travers des produits et services adaptés et une relation personnalisée. www.april.com

Contact presse Insign

Samantha Druon - 04 72 00 46 56 - samantha.druon@insign.fr

Ylhem Benhammouda – 07 64 56 97 54 - ylhem.benhammouda@insign.fr

² Restitution de prime pouvant aller jusqu'à 30% en cas d'obtention de 7 500 points